

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

n°2024/05/31

Date de convocation L'an deux mil vingt quatre  
**21 mai 2024** le **LUNDI 27 MAI 2024** à 18 Heures 00  
le **CONSEIL MUNICIPAL**, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la  
Date d'affichage présidence de Monsieur Alain CAYET, Maire.  
**21 mai 2024**

Nombre de conseillers **Etaient présents :**  
Exercice : 26 Monsieur Alain CAYET  
Présents : 17 Monsieur Guy BRAS – Madame Marie-Antoinette DESHORTIES –  
Votants : 21 Madame Anne-Caroline RATAJCZAK – Monsieur Stéphane FOURNIER  
Monsieur Fouad AJARRAY – Madame Yveline LOURDEL – Monsieur Yves RAOULT –  
Madame Micheline LAURENT – Madame Martine DUQUESNOY – Monsieur Patrick BRUGUET  
Madame Christelle LEBAS – Madame Astrid SAVARY – Madame Corinne DOLLE –  
Monsieur Thierry IMBERT – Monsieur Hubert CHIVET – Monsieur Olivier QUIGNON

**Excusés :**

Monsieur Jean-Pierre CHARTREZ qui donne procuration à Madame Stéphane FOURNIER  
Madame Ghislaine VALENTE qui donne procuration à Monsieur Yveline LOURDEL  
Monsieur Marc SERRA qui donne procuration à Monsieur Marie-Antoinette DESHORTIES  
Madame Sophie LOPEZ qui donne procuration à Madame Anne-Caroline RATAJCZAK

Madame Chantal DECOCQ  
Monsieur Philippe LEFEBVRE  
Madame Audrey TISON  
Monsieur Jean-Claude NOEL  
Madame Sandrine SERGEANT

AU **Secrétaire de séance :**  
Monsieur Thierry IMBERT

**Objet : Subvention du Conseil Départemental – Appel à projets 2024 « Modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartier prioritaire » Aménagement de la K'fet**

Monsieur le Maire rappelle que la K'fet est un espace créé depuis le printemps 2016 par la municipalité. Il a été mis en place pour répondre à un problème de déviance rencontré sur le quartier à cette période. Il est ouvert à tous et accueille une centaine de jeunes avec une mixité d'âge à partir de 8-10 ans pour les plus jeunes.

Le constat actuel révèle une fréquentation de plus en plus régulière avec l'arrivée d'un public féminin plus important au sein de notre espace jeunes.

Les jeunes, encadrés par des animateurs professionnels font part de leurs projets, leurs besoins, leurs envies et ainsi émergent une programmation structurante à la fois culturelle, de loisirs, mais aussi d'intégration par l'emploi et la formation.

La K'fet est fréquentée au quotidien et il est nécessaire de renouveler les équipements actuels de jeux et loisirs à disposition des jeunes pour leur assurer un accueil adapté et de qualité.

Le Conseil Départemental dans le cadre de son appel à projets « modernisation de l'offre de services offerte aux habitants en quartier prioritaire » finance des projets permettant de contribuer au bien-être des enfants et des jeunes résidant dans les quartiers prioritaires au titre de la politique de la ville.

Pour cette année 2024 ; dans la dynamique du pacte des solidarités humaines et du vote le 29 janvier dernier de la délibération « objectif jeunesse 62 : pour une génération des possibles », les demandes de financement pourront également porter sur les travaux d'amélioration des locaux dans les centres sociaux et espaces de vie sociale, les maisons de quartiers et les maisons des jeunes.

Considérant que le Conseil départemental nous a informés le 21 février du renouvellement de son appel à projet pour 2024, une demande de subvention est sollicitée à hauteur de 6 672€HT pour un montant total de 8 340€HT.

Il est proposé au Conseil Municipal d'approuver :

- le projet d'achat d'équipements pour la K'fet
- le dépôt de la demande de subvention auprès du Département
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation du projet

Après délibération, le Conseil Municipal valide, à l'unanimité, les propositions de Monsieur le Maire.

Certifié exécutoire  
Transmis en préfecture  
Saint Nicolas Lez Arras,  
Le 28 mai 2024  
Le Maire,  
Alain CAYET

